

# AFRIQUE DU SUD

## « Echappée Sud-Africaine »

*10 jours / 7 nuits*

**DU 17 AU 26 NOVEMBRE 2020**

**REF : 600 130 01**



### **Jour 1 – Mardi 17 Novembre 2020 - Paris ou province / Johannesburg**

Rendez vous à l'aéroport de Paris (possibilités d'un départ de province). Assistance aux formalités d'embarquement.

Envol à destination de Johannesburg sur vol régulier de la compagnie **AIR FRANCE**.

Repas et nuit à bord.

## **JOUR 2 : Mercredi 18 Novembre 2020 - JOHANNESBURG / PRETORIA (80 km)**

Arrivée à Johannesburg. Accueil par votre guide local francophone et route en direction de **Pretoria**, la capitale sud-africaine.

### **Déjeuner libre.**

Départ pour la **découverte panoramique de la ville** et du monument aux Voortrekkers, imposante silhouette de granit en l'honneur des pères fondateurs de la nation afrikaner et à leur expédition, le Grand Trek. Continuation avec l'ensemble des Union Buildings de style Renaissance, visible des quatre coins de la ville, Church Square et la maison de Paul Kruger (visites extérieures).

Installation à l'hôtel.

**Dîner** et nuit à l'hôtel.

## **Jour 3 – Jeudi 19 Novembre 2020 – Pretoria / Pilgrim's Rest / Canyon de la rivière Blyde / Hoedspruit (environ 530 km)**



### **Petit-déjeuner**

Route en direction de **Pilgrim's Rest et du Mpumalanga.**

Arrivée à Pilgrim's Rest, reconstitution parfaite d'un village minier du siècle dernier.

### **Déjeuner dans une ambiance Ruée vers l'Or avec Show Gumboots.**

Découverte dans l'après-midi du **Canyon de la Blyde River** et de ses sites naturels merveilleux. Profond de 6 à 800 mètres, le Canyon s'étire sur 26 kms, égrenant des panoramas inoubliables.

Vous visiterez ses principales curiosités géologiques : **Bourke's Luck Potholes et les 3 Rondavels**, prenant la forme de trois huttes dominant les hauteurs de leur imposante stature,

Continuation vers Hoedspruit, porte d'entrée de la partie Nord du Parc Kruger.

**Dîner** et nuit au Lodge.



**Jour 4 – Vendredi 20 Novembre 2020 - Hoedspruit / Parc National Kruger (environ 120km)**

**Petit déjeuner.**

Visite **du centre de protection aux félins (HESC)**. Ce centre est spécialisé dans la protection et la préservation des espèces menacées et rares. Il s'occupe également de réintroduire des guépards dans leur milieu naturel et s'occupe des animaux orphelins amenés au centre,

Route vers le **Parc National Kruger** et installation au Lodge.

Temps libre afin de profiter du cadre idyllique du Lodge.

**Déjeuner libre.**

**Dîner** et nuit au Lodge.

**Jour 5 – Samedi 21 Novembre 2020 - Parc National Kruger**



**Petit déjeuner.**

Départ pour une journée **complète dans le parc national Kruger (en autocar)**.

**En option possibilité de safari 4X4 en journée entière**

Il s'agit de la réserve d'animaux la plus riche du continent pour la diversité exceptionnelle de sa faune et de sa flore. Dans cette réserve aussi grande que le Pays de Galles, on a recensé 137 mammifères, près de 500 espèces d'oiseaux et plus de 100 espèces de reptiles. Vous partirez à la recherche des « Big Five » : éléphant, buffle, léopard, lion et rhinocéros, mais vous pourrez également y voir des guépards, girafes, hippopotames, antilopes...

**Déjeuner libre dans un Rest Camp du Parc.**

Continuation de la découverte du Kruger jusqu'en fin de journée et retour au Lodge.

**Dîner Boma sous la voûte céleste.** Nuit au lodge.



**Jour 6 – Dimanche 22 Novembre 2020 - Parc National Kruger / Eswatini (Ex Swaziland)  
(environ 300km)**



**Petit déjeuner.**

Route en direction d'Eswatini, petit royaume indépendant.

**Le Royaume d'Eswatini** : Petit pays de 700.000 habitants, enclavé entre l'Afrique du Sud et le Mozambique, l'Eswatini est un royaume indépendant depuis le 6 Septembre 1968. Le peuple Swatinien y vit dans le respect des traditions, confiant dans sa bonne étoile. Son histoire est riche en rebondissements. Voisin des zoulous au début du siècle dernier, il n'a dû son salut qu'aux diversions multiples orchestrées malgré eux par les boers puis par les anglais. Leur impérialisme mobilisa périodiquement les puissantes armées zouloues à partir de 1838. Quelques décennies plus tard, la convention de Pretoria en 1881 garantissait l'indépendance du royaume Swatinien. Unifié sous l'égide du roi MSWAZI en 1868, l'Eswatini, malgré le protectorat britannique entre 1902 et 1968 a toujours maintenu ses traditions et une réelle indépendance.

Passage de la frontière et formalités de douanes.

**Visite d'un village Swatinien**, sa culture, ses coutumes ancestrales expliquées et détaillées par un habitant du village. **Vous assisterez en fin de visite à un spectacle de danses et de chants traditionnels.**

**Déjeuner durant l'excursion.**

Route en direction de la vallée heureuse.

**Dîner** et nuit à l'hôtel.



**Jour 7 – Lundi 23 Novembre 2020 - Eswatini / White River (environ 270km)**



**Petit déjeuner.**

**Safari pédestre matinal dans la réserve naturelle de Mlilwane.**

Cette réserve est un sanctuaire protégé entourée par des montagnes majestueuses et des prairies de savane menant à la végétation forestière dense.

Puis visite des **principaux centres d'intérêt et d'artisanat et arrêt sur un marché Swatinien**, idéal pour découvrir les sculptures en bois, les tissages et la vannerie swatienne.

**Déjeuner**

Passage de la frontière et formalités de douanes, continuation vers White River.

Installation.

**Dîner** et nuit à l'hôtel.

## Jour 8 – Mardi 24 Novembre 2020 - White River / Soweto / Johannesburg (environ 430km)

### Petit déjeuner.

Route en direction de **Johannesburg** et du quartier de **Soweto**.

**Déjeuner dans un Shebeen**, ancien bar clandestin du quartier où l'on y sert la cuisine locale.

Visite guidée de **South Western Township (Soweto)** accompagné d'un guide résident.

Découverte durant la visite de **la rue des Nobels et de la maison de Nelson Mandela** (visite extérieure).

Installation à l'hôtel.

**Dîner de viandes du bush** qui, selon arrivage, propose un large choix de viandes exotiques telles que de l'impala, crocodile etc...

Nuit à l'hôtel.

## Jour 9 – Mercredi 25 Novembre 2020 – Johannesburg / France

### Petit déjeuner.

#### **Visite du musée de l'Apartheid.**

Le musée retrace la triste histoire de l'Apartheid à l'aide de vidéos, de photos et de reproductions de différents objets.

#### **Déjeuner libre.**

Transfert vers l'aéroport de Johannesburg, assistance aux formalités d'enregistrement pour votre vol retour sur la compagnie **AIR FRANCE**.

Repas et nuit à bord.

## Jour 10 – Jeudi 26 Novembre 2020 - Paris ou province

Petit-déjeuner à bord

Arrivée à Paris

Possibilité de continuation en direction de la province.

Récupération de vos bagages.

**\*\*Fin de nos services\*\***

*Pour des raisons techniques, L'ordre des visites ou le sens du circuit peuvent être inversés mais le programme sera respecté.*

### INFO VERITE

Ce circuit comporte de fréquents levers matinaux et des parcours en autocar parfois fatigants, mais indispensables à la découverte des sites.

Durant les safaris en 4x4, les guides locaux et les rangers sont anglophones.

# AFRIQUE DU SUD

## « Echappée Sud Africaine »

10 jours / 7 nuits

DU 17 au 26 Novembre 2020

REF : 600 130 01

Tarifs garantis jusqu'au taux de 1 ZAR : 0.064 €

Tarif en Euros par personne, base chambre double	BASE 20 PARTICIPANTS MINIMUM
BASE CHAMBRE DOUBLE	1 450€
TARIF ENFANT -12 ANS (1)	1 390€
SUPPLEMENT EN CHAMBRE INDIVIDUELLE (2)	+206€
SUPPLEMENT DEPART PROVINCE (LYON, NICE, MARSEILLE, TOULOUSE, BORDEAUX, NANTES) (3)	+89€
LA JOURNEE 4X4 PARC KRUGER EN OPTION	67€

(1) *Enfant de moins de 12 ans partageant la chambre de deux adultes. Les enfants de 0 à 6 ans ne sont pas permis en safari. Les enfants de 7 ans et plus, permis en safari à la discrétion du ranger et supervision des parents.*

(2) *Sous réserve de disponibilité*

(3) *Sous réserve de confirmation tarifaire et disponibilité à la réservation. Sur demande*

### NOS TARIFS COMPRENNENT

- ✚ L'assistance aéroport au départ de Paris
- ✚ Les vols internationaux : Paris / Johannesburg / Paris sur compagnie régulière **AIR FRANCE**
- ✚ Les taxes d'aéroport internationales à hauteur de 285€ au départ de Paris (au 27/12/2019), révisables jusqu'à émission des billets
- ✚ Les transferts aéroport /hôtels/aéroport
- ✚ L'hébergement 7 nuits en hôtels de 1ère catégorie et catégorie supérieure sur la base de chambres doubles avec baignoire ou douche
- ✚ Les repas mentionnés au programme
- ✚ Les visites et excursions mentionnées au programme
- ✚ 1 guide accompagnateur parlant français pour toute la durée du circuit
- ✚ Le transport en autocar climatisé
- ✚ Le port des bagages aux aéroports et dans les établissements hôteliers
- ✚ Les pourboires obligatoires pour les repas dans les hôtels et restaurants
- ✚ L'Assurance accident rapatriement
- ✚ Un carnet de voyage incluant un guide sur la destination

### NOS TARIFS NE COMPRENNENT PAS

- ✚ Le supplément chambre individuelle (cf. tableau)
- ✚ La journée en 4x4 dans le parc national de Kruger (cf tableau)
- ✚ Les boissons
- ✚ Les dépenses à caractère personnel
- ✚ **Les pourboires laissés à discrétion au guide, chauffeur, et rangers (à titre indicatif : 3 € par jour et par personne pour le guide, 2 € par jour et par personne pour le chauffeur et 3 € par jour et par personne pour le ranger lors des safaris).**
- ✚ Les déjeuners libres des jours 2, 4, 5 et 9
- ✚ La garantie annulation +3.5% du montant total des prestations
- ✚ Le supplément éventuel si la base minimum du groupe requise n'était pas atteinte
- ✚ Les évolutions des parités monétaires

**Fermeture des inscriptions le 07/07/2020**

## HEBERGEMENT

~ NOS HOTELS (ou similaire) ~

Pretoria (1 nuit) - HOLIDAY INN EXPRESS SUNNYPARK

Hoedspruit (1 nuit) - TIMBAVATI SAFARI LODGE

Région du Kruger (2 nuits) - NKAMBENI SAFARI CAMP

Swaziland (1 nuit) - THE GEORGES HOTEL

White River (1 nuit) - GREENWAYS WOODS RESORT

Johannesburg (1 nuit) - MISTY HILLS COUNTRY HOTEL & SPA

## AERIEN

~ HORAIRES AERIEN A CE JOUR ET MODIFIABLES ~

**ALLER LE MARDI 17 NOVEMBRE 2020**

23H30 PARIS CDG- VOL AF 990

11H15 JOHANNESBURG – Le 18/11/2020

**RETOUR LE MERCREDI 25 NOVEMBRE 2020**

19H50 JOHANNESBURG - VOL AF 995

05H50 PARIS CDG – Le 26/11/2020

## FORMALITES POUR LES RESSORTISSANTS FRANÇAIS POUR AFRIQUE DU SUD ET ESWATINI

Pour des séjours touristiques en Afrique du Sud et au Royaume d'Esawatini inférieurs à 90 jours, les titulaires d'un passeport français (ordinaire, diplomatique ou de service) sont **dispensés de visa préalable**. Un permis de séjour de 90 jours sera délivré à la frontière à l'entrée sur le territoire sud-africain.

**Le passeport doit impérativement comporter deux pages vierges et être encore valable 06 mois après la date prévue de sortie du territoire sud-africain.** A défaut, les voyageurs sont refoulés à l'arrivée

Attention les formalités pour les mineurs sont très spécifiques (voir notice jointe)

## FORMALITES POUR LES ENFANTS MINEURS FRANÇAIS :

**Nota bene** : ces éléments recueillis par les autorités françaises sont donnés à titre indicatif et peuvent évoluer. Ils ne peuvent anticiper l'application souveraine qui en sera faite par les autorités sud-africaines et par les compagnies aériennes. Il est recommandé de scanner ces documents et de les conserver de manière dématérialisée en cas de perte ou de vol pendant le séjour.

Depuis le 1er juin 2015, la nouvelle réglementation en matière d'entrée et de sortie des mineurs en Afrique du sud, qu'ils soient étrangers ou sud-africains, est entrée en vigueur. Dès lors, **tous les parents seront tenus de présenter un justificatif attestant du lien de filiation avec leurs enfants, à l'entrée comme à la sortie du territoire sud-africain. Cette mesure s'applique en tout point frontalier sur le territoire y compris aux frontières terrestres.**

En pratique, voici les documents qui devront être présentés à l'entrée et à la sortie :  
Selon le cas de figure, les documents requis sont les suivants :

### 1/ Si le mineur voyage avec ses deux parents

- Son passeport personnel
- La copie intégrale de l'acte de naissance traduite par un [traducteur assermenté](#) ou son extrait d'acte de naissance plurilingue délivré par la Mairie. **Il n'y a aucune condition relative à la date de délivrance de ces documents d'état civil.**
- La copie du livret de famille.

### 2/ Si le mineur ne voyage qu'avec un seul de ses deux parents non séparés

- Les documents du point 1.
- Une [autorisation de sortie du territoire](#) qui doit être renseignée et signée par le parent ne voyageant pas et accompagnée d'une copie de sa pièce d'identité certifiée conforme à l'original. **Cette autorisation doit dater de moins de 4 mois à la date du voyage.** Les voyageurs doivent se rapprocher de la mairie de leur domicile pour y faire certifier la signature apposée sur l'autorisation (gratuit). Ils peuvent également se rapprocher d'un notaire pour ce faire (payant) ou encore de l'ambassade d'Afrique du Sud dans leur pays de résidence ([cf. modèle en anglais](#)).

### 3/ Pour les mineurs dont l'un des deux parents est décédé

- Les documents du point 1.
- L'acte de décès du parent traduit par un [traducteur assermenté](#) ou l'extrait plurilingue de l'acte de décès.

### 4/ Si le mineur ne voyage qu'avec un seul de ses deux parents divorcés ou séparés officiellement

- Les documents des points 1 et 2.
- Le jugement de divorce ou tout autre document officiel attestant de l'attribution de la garde de l'enfant traduit par un [traducteur assermenté](#).

### 5/ Si le mineur est accompagné d'un adulte mais ne voyage avec aucun de ses parents

- Les documents du point 1 et 2. La déclaration sur l'honneur devant être signée des deux parents en l'occurrence.
- Les copies certifiées conformes des pièces d'identité ou passeports des deux parents.
- Les coordonnées complètes des parents.

### 6/ Mineurs voyageant seuls

- Les documents du point 1.
- Autorisation de sortie du territoire des deux parents autorisant l'enfant à voyager ou d'un seul parent en fonction de la situation familiale, accompagnée d'une copie de leur pièce d'identité certifiée conforme à l'original (cf. 2 et 3).
- Lettre d'invitation de la personne qui l'accueille en Afrique du Sud précisant son adresse et ses coordonnées complètes (adresse, téléphone, courriel).
- Une copie de la pièce d'identité, du passeport, du visa ou du document prouvant la résidence permanente de la personne accueillant le mineur sur le territoire sud-africain.
- Les coordonnées détaillées des parents.

**Liens utiles en anglais :**

[http://www.dha.gov.za/files/Brochures/Immigrationleaflet.pdf?bcsi\\_scan\\_1fe59ba8c561fa18=0&bcsi\\_scan\\_filename=Immigrationleaflet.pdf](http://www.dha.gov.za/files/Brochures/Immigrationleaflet.pdf?bcsi_scan_1fe59ba8c561fa18=0&bcsi_scan_filename=Immigrationleaflet.pdf)

Pour toute information complémentaire, il est recommandé aux personnes voyageant en Afrique du Sud avec des enfants mineurs de se rapprocher de la section consulaire de l'ambassade d'Afrique du Sud à Paris ([consular.services@afriquesud.net](mailto:consular.services@afriquesud.net))

# AFRIQUE DU SUD

21 rue Saint Fargeau – BP 313  
75989 Paris Cedex 20  
Tel : 01.43.58.95.66.  
Agrément Tourisme AG 075.95.006



*Bordée par la Namibie, le Botswana, le Zimbabwe et le Mozambique, l'Afrique du Sud rassemble à elle seule toute les variétés de l'Afrique Australe.*

*Terre de contrastes tant par ses paysages que par ses habitants, cette nation « Arc en ciel » offre aux visiteurs ses immenses étendues de brousse et plus de 300 km de côtes entre l'Atlantique à l'Ouest et l'Océan Indien au sud et à l'est.*

*Les gratte-ciels des métropoles jouxtent des villages de cases africaines, les Zoulous se mêlent aux Afrikaans, la religion chrétienne côtoie la religion hindouiste ou musulmane, les « Big five » du parc Kruger vivent au bon voisinage avec les pingouins du cap...*

*Que de merveilles que nous vous souhaitons de découvrir !!!*

## INFOS PRATIQUES

**FORMALITES** : un passeport valable 6 mois après le retour et comportant 2 pages vierges est demandé **aux ressortissants français, adultes, enfants et bébés.**

Les parents doivent présenter aux autorités sud-africaines l'original (ou la copie certifiée conforme) de la copie intégrale de l'acte de naissance (« unabridged birth certificate ») des enfants mineurs l'accompagnant, datant de **moins de 3 mois**. Il vous est conseillé de demander à votre mairie un **extrait plurilingue**. Dans le cas contraire, l'acte de naissance devra être traduit en anglais par un traducteur assermenté.

Pour plus d'informations, consultez le site [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr).

Entre la date de parution de ce document et votre date de départ, des modifications peuvent intervenir : il est donc prudent de vous renseigner auprès de l'ambassade ou du consulat concerné. Pour plus d'informations, consultez le site [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr).

Vacances Passion ne pourra être tenu pour responsable d'un départ rendu impossible pour cause de présentation de documents non valides.

**SANTE** : aucun vaccin obligatoire, mais sont recommandés : tétanos, hépatites A et B, fièvre typhoïde. Le traitement contre le paludisme est recommandé mais non obligatoire, mais prévoyez une protection anti-moustiques.

Pour plus d'informations, consultez le site internet : <https://www.vaccinations-airfrance.fr>

(tél : 01 43 17 22 00)

**Le contrat d'assurance inclus dans votre voyage, assure une prise en charge (voir notice assurance), nous interroger si vous souhaitez une prise en charge d'un montant différent.**

***Il vous appartient de vérifier votre condition physique avant le départ, de vous munir de vos médicaments habituels et d'entreprendre d'éventuels traitements préventifs (paludisme).***

**DECALAGE HORAIRE** : en hiver, + 1 heure par rapport à la France. En été, aucun décalage.

**DUREE DU VOL** : environ 11 h pour Johannesburg et 11 h 30 pour le Cap.

**METEO :** Temps généralement ensoleillé toute l'année.

Le climat de l'Afrique du Sud est de type méditerranéen, subtropical et océanique.

Préférez les mois de janvier, février, mars, octobre, novembre, décembre. C'est l'été austral, sec vers Le Cap, mais plus humide vers Durban et Johannesburg.

La saison plus fraîche et sèche s'étend de juin à septembre vers Durban et Johannesburg. Le Cap sera plus humide durant ces mois.

Pour des prévisions météo à 10 jours, consultez le site [www.meteoconsult.fr](http://www.meteoconsult.fr) (rubrique « Prévisions dans le monde »).

<b>TEMPERATURES A JOHANNESBURG (mini/maxi)</b>											
JAN.	FEV.	MARS	AVR.	MAI.	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT.	NOV.	DEC.
15/26	14/25	13/24	11/22	08/19	05/16	05/16	07/19	09/22	12/24	13/25	14/25
<b>TEMPERATURES A DURBAN (mini/maxi)</b>											
JAN.	FEV.	MARS	AVR.	MAI.	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT.	NOV.	DEC.
21/28	21/28	20/28	17/26	13/24	10/23	10/23	12/23	15/23	17/24	18/25	20/27

**VETEMENTS :** adaptés à un climat tempéré chaud, sans oublier un lainage pour les soirées. Tenue sport et décontractée de couleur beige, marron et kaki (les plus appropriées pour observer les animaux dans les réserves). Evitez le blanc et les couleurs vives qui attirent les insectes, et surtout ne pas oublier les jumelles !

**MONNAIE :** La monnaie est le **Rand** (R ou ZAR)

**1€ = 20,36 ZAR**

**1 ZAR = 0,04 €** au (24/04/2020)

Principales cartes de crédit internationales acceptées, et nombreux distributeurs automatiques (ATM) dans les villes. Les euros se changent avec commission facilement et partout (évités de changer dans les hôtels).

Si vous effectuez une extension aux Chutes Victoria, prévoyez de l'argent liquide (billets uniquement). En effet, il y est désormais presque impossible de payer en CB ou de retirer de l'argent, et lorsque c'est le cas, les frais bancaires sont très élevés.

Il existe une TVA ou (BTW) à 15% applicable sur certains produits (attention, la BTW n'est pas toujours affichée) ; les étrangers peuvent en obtenir le remboursement partiel à leur départ, (pour cela vous devez être en possession des factures d'achat originales où doit apparaître la BTW).

**POURBOIRES :** il est de tradition de laisser entre 10 et 15% du montant de la note hors taxe.

**COURANT ELECTRIQUE :** 220 volts / 50 Hz. Prises de type D/M à 3 fiches, prévoir un adaptateur.

**LANGUE PARLEE :** toutes les langues africaines sont maintenant officielles, ainsi que l'anglais et l'afrikaans.

**ACHATS :** articles de maroquinerie (autruche entre autre). Pierres précieuses, céramiques, tapis tissés à la main, bijoux en or, panier zoulou ... Tous vos achats restent sous votre seule et entière responsabilité, même si vous êtes accompagnés par un guide. Nous vous rappelons que l'achat de contrefaçons est sévèrement sanctionné par le service des douanes.

**GASTRONOMIE** : la viande sud africaine, souvent cuisinée au barbecue est particulièrement appréciée, notamment recouverte d'une sauce caramélisée. Tous les animaux du bush sont cuisinés (bœuf, autruche, koudou, springbok, crocodile, impala, etc...)

La cuisine traditionnelle est simple et délicieuse, et souvent inspirée des cuisines malaise, hollandaise et indienne.

Avec environ 100 000 ha concentrés dans la province du Western Cape, la viticulture sud-africaine connaît une renommée croissante.

**TELEPHONER** : de la France vers l'Afrique du sud : composer le 00 + 27 + indicatif de la ville-zone + numéro de l'abonné.  
De l'Afrique du sud vers la France: composer le 09 + 33 + numéro de l'abonné sans le zéro.

**SECURITE** : évitez de transporter d'importantes sommes d'argent et soyez discrets, de même, n'exhibez pas bijoux et objets de valeur. Faites des photocopies et scannez vos documents importants (passeport) et laissez les originaux dans le coffre de votre hôtel. Ne vous promenez pas la nuit dans les grandes villes, surtout à Johannesburg.  
Ne donnez pas d'argent aux enfants qui vous sollicitent dans la rue, mais plutôt de la nourriture, des boissons ou des vêtements.

**FETES LOCALES** : les fêtes locales ou religieuses peuvent ajouter un intérêt à la connaissance du pays mais en contrepartie, entraîner une modification dans le bon déroulement de votre programme.

**JOURS FERIES** : 01<sup>er</sup> janvier, 21 mars, 27 avril (journée de la liberté), 01<sup>er</sup> mai, 16 juin, 24 septembre, 16 décembre, 25 décembre, 26 décembre (jour de la Bienveillance), 31 décembre.

**LES PLUS DE CE SEJOUR :**

- ✓ Des réserves animalières parmi les plus riches du monde,
- ✓ Des paysages spectaculaires,
- ✓ Un faible décalage horaire



# A VOIR

- **Le Cap de Bonne-Espérance** : Bartholomé Diaz baptisa le cap de Bonne-Espérance lors de son passage en 1488. Cette péninsule devenue réserve naturelle, ouvrait en effet la route de l'Asie. Le cap de Bonne-Espérance est caressé par les flots des océans Atlantique et Indien et se trouve à la jonction de courants maritimes contraires, de nature à créer des tempêtes. Le cap de Bonne-Espérance n'est pas le point le plus méridional de l'Afrique.

- **Johannesburg** : Capitale financière de l'Afrique du Sud, Johannesburg est également la capitale des superlatifs ; la ville la plus riche d'Afrique, les plus hauts bâtiments, les plus grandes disparités sociales, mais aussi l'une des plus belles atmosphères paranoïaques jamais rencontrées. Johannesburg est par ailleurs riche de son passé de lutte contre l'apartheid et d'une vie culturelle intense.

- **Soweto** : On rencontre au célèbre Soweto (diminutif de **SO**uth **WE**stern **TO**wnship, situé à 15 km au sud-ouest de Johannesburg) l'essence de l'Afrique du Sud. C'est ici que s'est construite, au fil d'héroïques années, la victoire contre l'apartheid. Émouvante est la visite des hauts lieux du combat pour l'émancipation du peuple noir. Soweto est un patchwork de petits et grands quartiers traversés par endroits de voies rapides.

- **Parc National Kruger et les réserves privées** : Le Parc national Kruger est l'un des parcs les plus célèbres, les plus anciens et les plus étendus au monde. C'est une occasion exceptionnelle d'observer la flore mais aussi des centaines de variétés d'oiseaux, de reptiles et de mammifères. Cadre sauvage intact et pistes en parfait état garantissent le confort. Il ne reste plus qu'à rouler doucement et à être attentif aux bruissements des feuilles. Des réserves privées sont situées à l'ouest du Kruger et d'autres sont isolées du parc, au milieu des champs et cultures traditionnelles.



- **La région des vignobles** : À quelques 40 km de Cape Town débute la région des vignobles, qui s'étire sur une centaine de kilomètres au pied des montagnes, sur des coteaux et aux creux de vallées. Ce décor est jalonné de grandes propriétés viticoles. Les demeures de style Cape Dutch complètent ce tableau idyllique. La région des vignobles raconte l'histoire des premiers colons et des huguenots, la misère, l'esclavage et l'injustice.



**anenberg National Park** : Le Pilanesberg National Park est le plus beau parc artificiel d'Afrique. Un immense cratère de volcan éteint il y a quelques millions d'années . Aujourd'hui, il y a plus de **7 000 animaux, 360 espèces d'oiseaux** et plus de **200 kilomètres de routes**.

- **Mpumalanga** : Entre Gauteng, Kruger et Swaziland, le Mpumalanga est traversé par de larges routes en excellent état, propices au tourisme individuel en voiture de location. On y découvre le fameux Blyde River Canyon, le merveilleux point de vue de Three Rondavels et l'adorable ancienne ville de mineurs de Pilgrim's Rest. Le Mpumalanga est idyllique, avec ses larges vallées couvertes de forêts ou de grasses prairies.

OFFICE DU TOURISME SUD AFRICAIN

Tel : 0810 203 403

<https://www.southafrica.net>

Mail : [info.fr@southafrica.net](mailto:info.fr@southafrica.net)

**AVANT LE DEPART**



**FORMALITES POUR LES RESSORTISSANTS FRANÇAIS ADULTES, ENFANTS ET BEBES :** assurez-vous dès votre réservation que vous êtes en possession selon la destination des documents demandés (*autres nationalités : se renseigner auprès des consulats concernés et avant de partir en voyage, notez les coordonnées du consulat et ambassade de votre pays d'origine selon le pays de destination*)

Attention : livret de famille et permis de conduire ne sont pas des pièces d'identité valides.

Pour plus d'informations, consultez le site [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr).

Lorsque vous effectuez votre réservation, il est impératif de nous communiquer le nom d'état civil qui figure sur vos papiers d'identité.

Vacances Passion ne pourra être tenu pour responsable d'un départ rendu impossible pour cause de présentation de documents non valides.

**Attention : INFORMATION IMPORTANTE**

- **la Carte Nationale d'Identité à validité prorogée (5 ans au-delà des 10 ans) pour les personnes majeures (+18 ans)** par les mairies n'est pas toujours acceptée dans certains pays de la zone Europe.

À noter : certains pays acceptent les cartes nationales d'identité comme documents de voyage. Néanmoins, afin d'éviter tout problème au cours d'un voyage, le ministère des affaires étrangères recommande de privilégier l'utilisation d'un passeport valide à une CNI portant une date de validité dépassée (même si elle est considérée par les autorités françaises comme étant toujours en cours de validité).

Pour toute information, afin d'éviter les problèmes le jour des départs dans les aéroports, veuillez consulter les formalités sur le site <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs>,

**Attention : INFORMATION IMPORTANTE**

**A PARTIR DU 15 JANVIER 2017**

L'enfant mineur (de moins de 18 ans) qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants (voir site [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1922](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1922))

1/ Pièce d'identité du mineur : carte d'identité ou passeport (suivant la destination)

2/ Formulaire signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale (Autorisation de Sortie de Territoire : AST)

3/ Photocopie du titre d'identité du parent signataire

**Attention : INFORMATION IMPORTANTE**

Lorsqu'un enfant mineur voyage avec l'un de ses parents mais ne porte pas le même nom de famille, il doit être présenté obligatoirement le livret de famille prouvant la filiation.

**Attention : INFORMATION IMPORTANTE**

Il faut impérativement vérifier à l'aéroport et avant les contrôles que votre carte d'embarquement corresponde à votre identité .

**CONSEIL :** Garder en permanence ses documents d'identité sur soi. Photocopiez vos documents d'identité et laissez cette copie dans votre bagage ou tout autre endroit que les originaux ET/OU numérisez ces documents (ils seront ainsi accessibles par internet). Cela vous facilitera les démarches en cas de perte ou vol.

**σ APIS :** la procédure APIS (Advanced Passenger Information System) est une procédure de sûreté qui consiste à transmettre aux autorités d'immigration de certains états, des informations concernant tous les passagers et les membres de l'équipage. Il s'agit des données figurant sur votre passeport ainsi que des données complémentaires (adresse et téléphone de destination, numéro de visa ...) à nous fournir. Ces autorités exigent la totalité des informations requises. Lors de la réservation, la transmission de ces informations, indispensables pour le voyage, vous évitera des difficultés au départ et à l'arrivée de ces pays. Le passage aux filtres d'immigration est normalement amélioré à l'arrivée. Nous vous remercions donc de nous transmettre lors de l'inscription : nom/prénom/date de naissance/nationalité / n° de passeport/genre monsieur ou madame/lieu d'émission/date d'émission/ la date d'expiration du passeport.



**SANTE :** Avant de partir dans un pays de l'Union Européenne, pensez à vous procurer la carte européenne d'assurance maladie, délivrée par votre caisse d'Assurance Maladie, afin de bénéficier de la prise en charge des soins médicaux nécessaires au cours de votre séjour. Cette carte est valable un an, chaque personne de la famille doit avoir sa propre carte y compris les enfants de moins de 16 ans. Prévoir un délai d'obtention de 4 semaines.

Adressez-vous directement auprès de votre centre de Sécurité Sociale

Pour plus d'informations, consultez les sites [www.travhealth.fr](http://www.travhealth.fr) et [www.msf.fr](http://www.msf.fr).

Hors des pays de l'Union Européenne, y compris dans les territoires d'outre-mer où votre protection sociale n'est pas assurée, nous vous conseillons de souscrire une assurance assistance complémentaire auprès d'un organisme compétent.

Il vous appartient de vérifier votre condition physique avant le départ, de vous munir de vos médicaments habituels et d'entreprendre d'éventuels traitements préventifs (paludisme...).

**ASSURANCES :** l'assurance assistance-rapatriement est incluse dans nos tarifs. Nous vous conseillons de souscrire une garantie annulation et une assurance bagages.

**Le contrat d'assurance inclus dans votre voyage assure une prise en charge des frais médicaux et d'hospitalisation à concurrence de 8000€ (voir notice assurance), nous interroger si vous souhaitez une prise en charge d'un montant supérieur.**

**RESPONSABILITE DE VACANCES PASSION :** Vacances Passion agit en qualité d'intermédiaire entre l'adhérent et les compagnies de transport, les hôteliers et autres prestataires de services. Elle décline toute responsabilité quant aux modifications de programme et de transport dues à des cas de force majeure : mouvements de grève, changement d'horaires imposés par les transporteurs ferroviaires, maritimes, aériens ou routiers, troubles politiques intervenant dans le pays d'accueil, catastrophes naturelles, problèmes météorologiques.

#### TRANSPORT



**MOYENS D'ACCES AUX AEROPORTS:** consultez les sites internet des aéroports. Par exemple [www.aeroportsdeparis.fr](http://www.aeroportsdeparis.fr)



**PRE-POST ACHEMINEMENTS :** *les vols domestiques peuvent se faire la veille du départ.*

*Les frais d'hébergement du lieu de départ et de retour des vols internationaux sont à votre charge.*

*Pour les transferts aller et retour entre les aéroports ou les gares d'arrivée et de départ sont à votre charge. Par ailleurs, un changement d'aéroport pouvant se produire à Paris, les éventuels frais de navette, taxi ou autres seront à votre charge.*

#### ATTENTION :

*1/ Certaines compagnies (régulières ou charters) font payer les prestations à bord (boissons, collations, etc.)*

*2/ INFORMATION DU 01/11/16 : Les compagnies aériennes de par le monde adoptent progressivement l'interdiction à bord des avions tout Samsung Galaxy Note 7, qu'il soit éteint ou non, **SOUS PEINE DE CONFISCATION au moment de l'embarquement.***



**CONVOCATION DE DEPART :** *pour certains vols charters, les horaires sont connus très tardivement. Votre convocation vous sera alors adressée par courrier séparé 2/3 jours avant le départ.*

*Des vols charters peuvent être des vols de nuit, avec des horaires imposant quelques contraintes.*

Des modifications d'horaires peuvent intervenir après réception de votre convocation, vous serez alors informés par courrier (si le délai le permet) ou par téléphone, fax ou télégramme téléphoné.

**Les vols réguliers ou charters peuvent être directs (avec ou sans escale) ou comporter une ou plusieurs escales avec changement d'appareils. Les vols spéciaux pouvant opérer de nuit tant à l'aller qu'au retour, les premières et dernières nuits pourront donc être écourtées.**

Attention : *informez nous, si besoin est, de l'adresse et du numéro de téléphone où vous pourrez être joint 24/24 h avant le départ.*



**VOL RETOUR** : dans la majorité des cas les horaires de votre vol retour sont à reconfirmer sur place, auprès de notre correspondant (information sur votre billet ou par le guide ou représentant local, ou affichage à l'hôtel), 48 heures avant votre retour. En raison de conditions climatiques défavorables ou toute autre contrainte technique ou de rotation imposée par les transporteurs, nous ne pouvons assurer que les vols de retour à Paris s'effectuent toujours au même aéroport que celui du départ. Les frais éventuels (taxi, navette...) restent à votre charge.



**RETARDS / ANNULATION / REFUS D'EMBARQUEMENT AERIENS** : la surcharge notoire des aéroports ainsi que l'encombrement de l'espace aérien génèrent bien souvent des retards, totalement indépendants de la volonté des compagnies aériennes et de Vacances Passion. Par ailleurs, les autorisations de décollage et d'atterrissage sont du ressort exclusif des aéroports en fonction des plans de vols, qui peuvent être modifiés à tout moment.

Pour se faire rembourser et/ou indemniser, les passagers doivent conserver tous leurs documents de vol (cartes d'embarquement, étiquettes bagages, attestation d'annulation, de retard ou de refus d'embarquement), ainsi que les factures des frais éventuels qu'ils pourront engager en attendant leur vol de remplacement (hôtel, restaurant, transport).



**DUREE DU VOYAGE** : nos programmes indiquent toujours la durée du voyage à compter de l'heure de convocation à l'aéroport ainsi que le nombre de nuits sur place dans le pays de destination et jusqu'au jour de retour. Il convient de considérer que le premier et le dernier jour de votre voyage seront consacrés au transport international.

**HORAIRES DES VOLS** : compte tenu de l'organisation des rotations des avions, l'arrivée le jour 1 peut être très tardive voire dans la nuit ou très matinale; de même au retour, le vol peut avoir lieu tôt le matin, d'où un départ du lieu de séjour dans le courant de la nuit ou très tard le soir. Cette éventuelle contrainte peut devoir être imposée soit à l'aller soit au retour, soit même dans les deux cas. Dans le cas, l'hébergement sera mis à disposition pour le nombre de nuits initialement réservé, quelle que doive en être l'utilisation, et selon la règle internationale de l'hôtellerie



**BAGAGES** : la franchise "bagages" en soute, sauf exception mentionnée, est de 20 kg par personne sur vol régulier et 15 kg sur vol charter. Tout dépassement fera l'objet d'un supplément à régler à l'aéroport auprès de la compagnie aérienne. Il vous est recommandé d'identifier vos bagages à l'aide des étiquettes fournies à l'intérieur de votre carnet de voyage.

Les bagages subissent très souvent de mauvais traitements lors de leur chargement dans les soutes des avions. C'est pourquoi, nous vous conseillons vivement d'utiliser des valises rigides, fermant à clef (afin de vous protéger contre d'éventuels vols d'objets).

Les bagages confiés à une compagnie aérienne sont couverts par l'assurance de la dite compagnie à des conditions notifiées sur votre billet de passage.

En cas de livraison tardive de bagages, conserver toutes les factures originales correspondant aux dépenses de première nécessité effectuées à destination.

En cas de détérioration ou perte de bagages placés sous la responsabilité de la compagnie aérienne, il est indispensable d'effectuer immédiatement une déclaration auprès du transporteur et de conserver l'original du ticket de bagage collé sur le billet d'avion ou la contre-marque ainsi que l'original de la déclaration.

Pour toute intervention auprès de la compagnie aérienne, il vous sera demandé les documents originaux (étiquette du bagage, billet d'avion, carte d'embarquement, constat d'irrégularité bagage)



**TRANSPORT** : les prix sont forfaitaires et tiennent compte du temps du voyage dans la durée globale du séjour. Il convient de considérer que le premier et le dernier jour de votre voyage seront consacrés au transport international.



**AUTOCAR** : Dans la plupart des cas, une seule porte à l'avant et pas de WC.(sauf mention contraire)



**ANIMAUX** : Non tolérés pour les voyages de groupe

## HEBERGEMENTS

**HEBERGEMENT** : selon l'usage international, les chambres sont mises à disposition des clients à partir de midi (dans la pratique 14 heures compte tenu du passage du service de nettoyage), et doivent être libérées le jour du départ à midi. Cette règle s'applique, sauf exception locale, quelles que soient les heures d'arrivée et de départ des clients.



**CLASSIFICATION DES HOTELS** : les catégories d'hôtel mentionnées sont exprimées suivant les catégories équivalentes aux normes locales.



**CHAMBRE INDIVIDUELLE** : «Les chambres individuelles sont accordées en nombre limité et toujours sur demande. Bien que de confort quelquefois inférieur ou moins bien situées, elles donnent toujours lieu à un supplément. Le supplément chambre individuelle sera perçu même dans le cas d'inscription en chambre double si l'occupation en base double n'a pas pu être réalisée ».



**CHAMBRE TRIPLE OU QUADRUPLE** : la chambre est souvent une chambre double avec adjonction d'1 ou 2 lits supplémentaires (lit de camp ou canapé), et rarement une chambre spacieuse prévus pour 3 ou 4 lits.



**CLIMATISATION** : dans les hôtels, pour des raisons d'économie ou de distribution d'énergie, il peut arriver que la climatisation ne soit disponible que quelques heures durant la journée et la nuit.

## RESTAURATION



**BOISSONS** : les boissons aux repas ne sont pas incluses (sauf mention contraire liée à votre achat). Dans la plupart des pays (Espagne, Afrique, Egypte, Vietnam ...) les hôteliers ne fournissent pas d'eau en carafe. Seules des bouteilles d'eau minérale payantes vous seront proposées.

**PANIER REPAS** : Durant les séjours vous pouvez éventuellement et sous réserve de l'acceptation de l'hôtel et de son fonctionnement demander la fourniture de panier repas en remplacement du déjeuner. Seules les denrées non périssables peuvent être fournies comme les conserves, biscuits, aliments déshydratés, charcuteries stabilisées (jambon sec, saucisson), fromage à pâte pressée cuite (de type gruyère), les fruits et légumes crus entiers, les œufs durs en coquille. Les paniers repas ne sont donc pas variés.



**TABLE** : Sauf mention contraire la pension complète (si incluse) débute le dîner de la première nuit et s'achève avec le petit déjeuner de la dernière nuit, et ce quels que soient les horaires d'arrivée et de départ des hôtels. La demi-pension (si incluse) comprend le logement, le petit déjeuner et un repas par jour, généralement le dîner. Ces repas peuvent être fournis aussi bien au cours d'un vol, au cours d'une excursion, d'un pique-nique ou à l'hôtel (sauf mention contraire dans le programme

## GUIDES /EXCURSIONS/ENFANTS

**ACCOMPAGNEMENT** : Durant les visites programmées vous serez assistés par un guide accompagnateur et /ou des guides locaux francophone.

**EXCURSIONS EN OPTION RESERVEES PAR VOS SOINS SUR PLACE** : les excursions à la journée sont généralement proposées avec un déjeuner inclus, sans pour autant que le repas compris dans le service hôtelier puisse faire l'objet d'un quelconque remboursement.



**FETES LOCALES** : les fêtes locales ou religieuses peuvent ajouter un intérêt à la connaissance du pays mais en contrepartie, entraîner une modification dans le bon déroulement de votre programme.



**POURBOIRES** : les pourboires témoignant de votre satisfaction sont toujours laissés à votre appréciation. Selon la destination ils peuvent représenter une véritable source de revenus. Attention, dans de nombreux pays le pourboire est devenu une institution (USA, Egypte, Chine, Vietnam ...).et est équivalent environ à 3€/jour/personne pour le guide + le chauffeur de car



**MINICLUB** : les horaires et dates d'ouverture sont donnés à titre indicatif et sujets à modification sur place. L'organisation des activités reste soumise à un nombre minimum de participants.

## DIVERS

**SEJOUR AVANT OU APRES SAISON** : bien que certains hôtels soient ouverts très tôt ou très tard dans la saison, nous signalons que souvent, les activités annexes de certaines stations (galeries, cinémas, discothèques ...) font défaut en dehors de la haute saison.

♥ **SOUHAITS PARTICULIERS** : nous vous remercions de nous faire connaître vos souhaits particuliers au moment de votre inscription. Nous signalerons vos souhaits au prestataire, mais en aucun cas il ne s'agit d'un engagement de notre part de les satisfaire et notre responsabilité ne saurait être engagée. La non satisfaction de ces demandes ne saurait en aucun cas être un motif d'annulation.

**ASSURANCES** : nous vous rappelons que les pertes d'objets, les vols dans les véhicules, les bijoux, les objets de valeur et les espèces ne sont pas couverts par notre assurance.

Tous les participants à un voyage ou à un séjour bénéficient d'une assistance.

En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de la Mutuelle.



🧠 **CONSEILS** : Conservez les coordonnées de notre correspondant local lors de votre séjour. En effet, si vous rencontrez un souci à votre arrivée ou lors de vos vacances, veuillez le contacter immédiatement. Tout problème doit trouver sa solution sur place. En cas de nécessité contactez rapidement nos services.

**COURRIER** : Afin de vous assurer que vos cartes postales ou courrier au départ de l'étranger arrivent bien aux destinataires, il est préférable de les envoyer depuis une poste ou une boîte aux lettres plutôt que de demander à une réception d'hôtel.

**FICHE D'APPRECIATION** : dans le souci de l'amélioration constante de nos réalisations, les remarques de nos participants nous sont précieuses. C'est pourquoi, nous vous remercions par avance, de bien vouloir retourner au "Bureau Qualité" votre fiche d'appréciation.